

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 11 avril 2023, à compter de 20h02 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : Denis Ayotte : conseiller # 1
Roger Lasalle : conseiller # 3
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4
Édith Loyer : conseillère # 5
Jean Grégoire : conseiller # 6

Absent : Sylvie Roberge : conseillère # 2

M.

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1- Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Adoption et suivi du procès-verbal

- 3.1 Séance ordinaire du 13 février 2023
- 3.2 Séance extraordinaire du 27 février 2023
- 3.3 Séance ordinaire du 13 mars 2023

4- Période de demandes verbales

5- Administration

- 5.1 Approbation des comptes payables et payés
- 5.2 Parc des chutes – Quote-part spéciale pour déficit
- 5.3 Octroi du contrat - Entretien et coupe de gazon
- 5.4 Congrès ADMQ 2023 – Autorisation pour l'inscription de la DG et de la DGA
- 5.5 Proclamation de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 5.6 Défi Pissenlits 2023
- 5.7 Abolition du poste d'adjoint(e) à la direction générale et création du poste de « Technicien (ne) comptable / adjoint(e) exécutif(ve) »
- 5.8 Parc des chutes – Adoption du budget prévisionnel 2023
- 5.9 Acquisition du lot 6 079 716 par vente pour taxes – Autorisation pour signature du contrat
- 5.10 Lot 5 960 911 – Correction de la vente et autorisation pour frais et pour signature du contrat

6- Travaux publics

- 6.1 Octroi du contrat – Marquage des rues 2023
- 6.2 Broyage RM inc. – Autorisation de paiement de facture pour broyage de branches au montant de 12 703.38\$

- 6.3 Garage Jacques Gadoury inc. – Autorisation de paiement de facture pour réparations sur le pépinière – 17 926.14\$
- 6.4 ACI Inc. – Autorisation de paiement de facture au montant de 42 693.06\$ pour pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest, Saint-Vincent et Montée du lac Ayotte
- 6.5 Construction Dominic Alary inc – Autorisation de paiement de facture au montant de 22 032.08\$ pour travaux après pulvérisation
- 6.6 Autorisation pour préparation d'appel d'offres pour asphaltage d'une partie du rang Sainte-Agathe du rang St-Laurent jusqu'à l'avenue Rainville
- 6.7 Création d'un nouveau poste de « Coordonnateur des travaux publics »
- 6.8 Demandes au Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - Pavage entre le village de Ste-Béatrix et St-Jean-de-Matha jusqu'à la rivière L'Assomption
 - Pavage et élagage des arbres entre le village de Ste-Béatrix et St-Alphonse
 - Rue de l'Église – Mauvais état + où est rendu notre dossier pour la réfection de cette rue pour planifier le remplacement de nos conduites d'aqueduc et d'égout
 - Fauchage non-fait depuis plusieurs années sur le Chemin Sainte-Béatrix entre Ste-Béatrix et Ste-Mélanie
- 6.9 Acceptation d'une offre reçue pour la niveleuse

7- Sécurité publique

- 7.1 Cadets de la sûreté du Québec 2023
- 7.2 Dépôt de la déclaration DSI-2003 au Ministère de la Sécurité publique
- 7.3 Services de la Sûreté du Québec – 2023 – Autorisation pour émettre les paiements 246 243\$
- 7.4 Congrès AGSICQ 2023 - Inscription André Beaupré
- 7.5 Croix-Rouge – Contribution - Entente Services aux sinistrés (Mai 2023 à avril 2024)
- 7.6 Groupe CLR – Autorisation de paiement de la facture au montant de 17 426.19\$ pour répéteur numérique
- 7.7 Embauche d'un nouveau pompier

8- Urbanisme et environnement

- 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées – Mars 2023
- 8.2 Consentement pour cession de contrat de Services Sanitaires MAJ inc. à EBI Environnement Inc.
- 8.3 Demande de lotissement pour le lot 5 961 296 – rang Sainte-Agathe - Frais de parcs et de terrains de jeux
- 8.4 Demande de lotissement pour les lots 5 962 064 et 6 385 081 – avenue Bourgeois - Frais de parcs et de terrains de jeux
- 8.5 Demande de lotissement pour les lots 5 961 618 – chemin Sainte-Béatrix / 2e avenue Lac Vallée ouest - Frais de parcs et de terrains de jeux
- 8.6 Nomination de 3 nouveaux membres au Comité consultatif d'urbanisme
- 8.7 Projet « Village perché » – Demande d'approbation du plan d'ensemble du projet intégré récréotouristique
- 8.8 Dépôt – Déclaration des prélèvements d'eau 2022
- 8.9 Dépôt – Bilans annuels de la qualité de l'eau potable – Aqueducs Gravel, Lapierre et Village
- 8.10 Dépôt – Rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable
- 8.11 Octroi du contrat – Conteneurs écocentre

- 8.12 Cégep St-Laurent – OTUFD-ND – Formation eau souterraine - Autorisation pour inscription de Gabriel Henrichon et acceptation des frais
- 8.13 Modification du poste d'opérateur eau potable et eaux usées / Aide-inspecteur pour « Opérateur eau potable et eaux usées / Inspecteur »

9- Culture et loisirs

- 9.1 CREVALE - Participation aux journées de la persévérance scolaire 2023
- 9.2 FRR Volet 2 – Acquisition de nouveaux gradins au terrain de baseball du Parc Alain Rainville dans le cadre du Pacte rural
- 9.3 Patrimoine Sainte-Béatrix - Demande d'appui pour acquisition de l'église de Sainte-Béatrix

10- Varia

- 10.1 Club optimiste Sainte-Béatrix – Félicitations

11- Période de questions

12- Levée de la séance

77-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Adoption et suivi du procès-verbal

3.1 Séance ordinaire du 13 février 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023;

78-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2023.

ADOPTÉE

3.2 Séance extraordinaire du 27 février 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2023;

79-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2023.

ADOPTÉE

3.3 Séance ordinaire du 13 mars 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023;

80-04-23 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023.

ADOPTÉE

4- Période de demandes verbales

5- Administration

5.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

81-04-23 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de mars.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants	
Chèques émis durant le mois	79 590.20 \$
Prélèvements automatiques	72 226.54 \$
Salaires	55 882.06 \$
Chèques à émettre	93 524.12 \$
TOTAL	301 222.92 \$

ADOPTÉE

5.2 Parc des chutes – Quote-part spéciale pour déficit

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles présente une perte de 189 090 \$ selon les états financiers provisoires 2022 tels que préparés par le directeur-général par intérim ;

ATTENDU QUE la part de la Municipalité de Sainte-Béatrix dans ce déficit est de 63 030 \$;

ATTENDU QUE la quote-part annuelle régulière de la Municipalité est de 15 000 \$;

ATTENDU QUE le rapport de l'auditeur pour l'exercice 2021 dénote des manquements graves au niveau de la gestion et de la gouvernance de la Régie ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite que la nouvelle administration de la Régie adopte des processus de gouvernance adéquats, un plan stratégique de développement à moyen et long terme du Parc ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite que ce genre de déficit ne se reproduise plus ;

82-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante ;

QUE le paiement de la quote-part spéciale de 63 030 \$ pour l'exercice 2022 de la Régie intermunicipale du Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles soit affecté au surplus non-affecté de la Municipalité ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Béatrix exige que la nouvelle administration de la Régie adopte des processus de gouvernance adéquats et un plan stratégique de développement ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Béatrix porte un blâme clair aux administrations précédentes de la Régie ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Béatrix exige de la transparence accrue de la Régie, notamment par des rencontres régulières entre les 3 municipalités;

ADOPTÉE

5.3 Octroi du contrat - Entretien et coupe de gazon

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien et de coupe de gazon s'est terminé à l'été 2022;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres sur invitation nous n'avons reçu qu'une soumission ;

83-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'entretien et de coupe de gazon à Pelouses Jeason pour une durée de 2 ans pour un montant de 65 000\$ + taxes (2023 : 31 200\$, 2024 : 33 800\$)

ADOPTÉE

5.4 Congrès ADMQ 2023 – Autorisation pour l'inscription de la DG et de la DGA

84-04-23

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de Mme Mélissa Charette et de Mme Marie-Ève Bureau pour le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec et d'autoriser le paiement au montant de 1 301.52\$ ainsi que les autres dépenses reliées au congrès.

ADOPTÉE

5.5 Proclamation de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne

peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

85-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer le 17 mai « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE

5.6 Défi Pissenlits 2023

86-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Béatrix participe au Défi Pissenlits 2023 et d'inviter les citoyens à faire de même en retardant la tonte du gazon d'environ 2 à 3 semaines afin d'offrir nectar et pollen aux abeilles grâce aux pissenlits naturellement présents dans les pelouses.

ADOPTÉE

5.7 Abolition du poste d'adjoint(e) à la direction générale et création du poste de « Technicien (ne) comptable / adjoint(e) exécutif(ve) »

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe à la direction générale avait été créé pour un employé en particulier et que malgré le remaniement des tâches, cet employé a tout de même quitté;

CONSIDÉRANT QUE les besoins du service sont plutôt pour un poste de « technicien (ne) comptable / adjoint(e) exécutif(ve) »

87-04-23

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à un accord avec le syndicat, que le poste d'adjoint(e) à la direction générale soit aboli et que le poste de technicien (ne) comptable / adjoint(e) exécutif(ve) soit créé.

ADOPTÉE

5.8 Parc des chutes – Adoption du budget prévisionnel 2023

88-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget prévisionnel 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

5.9 Acquisition du lot 6 079 716 par vente pour taxes – Autorisation pour signature du contrat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis le lot 6 079 716 par ventes pour taxes en 2018;

CONSIDÉRANT QUE les documents officiels n'ont toujours pas été signés chez le notaire;

89-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale / greffière-trésorière à signer tous les documents nécessaires à la transaction. Les frais seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

5.10 Lot 5 960 911 – Correction de la vente et autorisation pour frais et pour signature du contrat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a vendu le lot 5 960 911 en 2018;

CONSIDÉRANT QUE suite aux démarches faites par la rénovation cadastrale, ce lot n'aurait pas dû être vendu puisqu'il n'appartenait pas à la Municipalité;

90-04-23

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale / greffière-trésorière à signer tous les documents nécessaires pour corriger la transaction. Les frais seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

6- Travaux publics

6.1 Octroi du contrat – Marquage des rues 2023

CONSERANT QUE nous avons procédé par appel d'offres sur invitations et que 2 entreprises nous ont transmis leur prix;

Lignes M.D. inc	272\$/km
Lignes Fit inc	400\$/km
Lignco	Non soumissionné
Traçage Expert B.L.	Non soumissionné
Lanauligne	Non soumissionné

91-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de marquage des rues 2023 à Lignes M.D. au montant de 272\$/km pour une distance d'environ 35 kms.

ADOPTÉE

- 6.2 Broyage RM inc. – Autorisation de paiement de facture pour broyage de branches au montant de 12 703.38\$

92-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 12 703.38\$ à Broyage RM inc. pour le broyage des branches au garage municipal suite à l'amoncellement des branches ramassées sur tout le territoire lors la tempête de mai 2022.

ADOPTÉE

- 6.3 Garage Jacques Gadoury inc. – Autorisation de paiement de facture pour réparations sur la pépinière – 17 926.14\$

93-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 17 926.14\$ à Garage Jacques Gadoury inc. pour les réparations sur la pépinière.

ADOPTÉE

- 6.4 ACI Inc. – Autorisation de paiement de facture au montant de 42 693.06\$ pour pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest, Saint-Vincent et Montée du lac Ayotte

CONSIDÉRANT l'état de certaines routes sur notre territoire qui ne sont plus réparables ;

94-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 42 693.06\$ à ACI inc. pour la pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest, Saint-Vincent et Montée du lac Ayotte.

ADOPTÉE

- 6.5 Construction Dominic Alary inc – Autorisation de paiement de facture au montant de 22 032.08\$ pour travaux après pulvérisation

95-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 22 032.08\$ à Construction Dominic Alary inc. pour les travaux faits pour la remise en état après la pulvérisation des rangs Saint-Paul Ouest, Saint-Vincent et Montée du lac Ayotte.

ADOPTÉE

- 6.6 Autorisation pour préparation d'appel d'offres pour asphaltage d'une partie du rang Sainte-Agathe du rang St-Laurent jusqu'à l'avenue Rainville

CONSIDÉRANT QUE le rang Sainte-Agathe a été pulvérisée en 2022 puisque son état ne permettait plus de réparations ;

CONSIDÉRANT QU' une partie était prévue être réasphaltée en 2023;

96-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la préparation d'un appel d'offres pour asphalter la première partie du rang Sainte-Agathe (du rang Saint-Laurent jusqu'à environ l'avenue Rainville)

ADOPTÉE

6.7 Création d'un nouveau poste de « Coordonnateur des travaux publics »

CONSIDÉRANT QUE les demandes des citoyens sont de plus en plus exigeantes;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics ne peut être le seul employé à avoir un poste à l'année;

CONSIDÉRANT QUE la période de garde se doit d'être partagée;

97-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, suite à un accord avec le syndicat, d'autoriser la création du poste de coordonnateur des travaux publics.

ADOPTÉE

6.8 Demandes au Ministère des Transports et de la Mobilité durable

CONSIDÉRANT l'état exécrable de plusieurs des routes sur notre territoire qui appartiennent au Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix souhaite faire savoir au Ministère qu'il devrait se préoccuper de certains tronçons, et ce dans les plus brefs délais;

98-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le Ministère des Transports et de la Mobilité durable d'effectuer :

- le pavage entre le village de Ste-Béatrix et St-Jean-de-Matha jusqu'à la rivière L'Assomption;
- le pavage et élagage des arbres entre le village de Ste-Béatrix et St-Alphonse;
- le fauchage non-fait depuis plusieurs années sur le Chemin Sainte-Béatrix entre Ste-Béatrix et Ste-Mélanie ;

et de demander dans le dossier de la rue de l'Église et de son mauvais état, où en est rendu notre dossier pour la réfection de cette rue pour planifier le remplacement de nos conduites d'aqueduc et d'égout

ADOPTÉE

6.9 Acceptation d'une offre reçue pour la niveleuse

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas d'opérateur pour conduire la niveleuse;

CONSIDÉRANT QUE la niveleuse est à vendre depuis un bon moment;

99-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Signé Lavallée au montant de 30 000\$ ainsi que le tarif horaire de 150\$/h pour l'année 2023 pour les différents travaux de nivelage.

ADOPTÉE

7- **Sécurité publique et civile**

7.1 **Cadets de la sûreté du Québec 2023**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite requérir au service des cadets de la sûreté du Québec lors de nos événements;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Matawinie a confirmé par résolution CM-01-039-2023 l'acceptation du programme des cadets de la sûreté du Québec 2023 à raison de quatre (4) cadets pour la MRC de Matawinie du 29 mai au 6 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Béatrix et Sainte-Marcelline-de-Kildare se partageront les services de deux (2) cadets à raison de 400 heures travaillées au coût de 10 000\$ réparti à 33% chacune;

100-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de deux (2) cadets à raison de 400 heures chacun, partagé entre les trois municipalités, selon les dispositions de l'entente, soit un montant de 3 333.33\$ pour chaque municipalité. Que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat.

ADOPTÉE

7.2 **Dépôt de la déclaration DSI-2003 au Ministère de la Sécurité publique**

101-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer la déclaration DSI-2003 et mentionne que le directeur incendie l'a transmise dans les délais au Ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

7.3 **Services de la Sûreté du Québec – 2023 – Autorisation pour émettre les paiements**

102-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les deux paiements au Ministère de la Sécurité publique payables le 30 juin et le 31 octobre 2023 pour un total de 246 243\$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

7.4 **Congrès AGSICQ 2023 - Inscription André Beaupré**

103-04-23	SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et APPUYÉE par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de M. André Beaupré au congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec au montant de 1 218.73\$. ADOPTÉE 7.5 <u>Croix-Rouge – Contribution - Entente Services aux sinistrés (Mai 2023 à avril 2024)</u>
104-04-23	SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et APPUYÉE par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne pour la période de mai 2023 à avril 2024 au montant de 472.60\$ correspondant à 0.20\$/personne pour une population de 2363 personnes. ADOPTÉE 7.6 <u>Groupe CLR – Autorisation de paiement de la facture au montant de 17 426.19\$ pour répéteur numérique</u>
105-04-23	SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et APPUYÉE par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 17 426.19\$ à Groupe CLR pour l'acquisition d'un nouveau répéteur numérique. Que l'argent soit pris dans l'excédent de fonctionnement non-affecté de la Municipalité. ADOPTÉE 7.7 <u>Embauche d'un nouveau pompier</u>
106-04-23	SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et APPUYÉE par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Yanick Nault comme nouveau pompier. ADOPTÉE
8-	<u>Urbanisme et mise en valeur du territoire</u> 8.1 <u>Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs et d'eaux usées – Mars 2023</u>
Dépôt	La directrice générale et greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées mars 2023. 8.2 <u>Consentement pour cession de contrat de Services Sanitaires MAJ inc. à EBI Environnement Inc.</u> CONSIDÉRANT QUE nous avons un contrat pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles (déchets, matières recyclables et matières organiques) avec Services Sanitaires MAJ inc. (Référence : #GMR-2019-004); CONSIDÉRANT QUE EBI Environnement a fait l'acquisition de Services Sanitaires MAJ inc;
107-04-23	SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et APPUYÉE par M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la

cession de notre contrat de service de collectes et de transport des matières résiduelles (déchets, matières recyclables et matières organiques) à EBI Environnement inc. pour qu'ils continuent de l'honorer.

ADOPTÉE

- 8.3 Demande de lotissement pour le lot 5 961 296 – rang Sainte-Agathe - Frais de parcs et de terrains de jeux

108-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 3 475\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 961 296 sur le rang Sainte-Agathe.

ADOPTÉE

- 8.4 Demande de lotissement pour les lots 5 962 064 et 6 385 081 – avenue Bourgeois - Frais de parcs et de terrains de jeux

109-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 1 760\$ suite à la demande de permis de lotissement pour les lots 5 962 064 et 6 385 081 sur l'avenue Bourgeois.

ADOPTÉE

- 8.5 Demande de lotissement pour les lots 5 961 618 – chemin Sainte-Béatrix / 2^e avenue Lac Vallée ouest - Frais de parcs et de terrains de jeux

110-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 3 150\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 961 618 à l'intersection du chemin Sainte-Béatrix et 2^e avenue Lac Vallée Ouest.

ADOPTÉE

- 8.6 Nomination de 3 nouveaux membres au Comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE 3 postes sont à combler au sein du CCU;

CONSIDÉRANT QU' un appel de candidatures a été fait et que parmi toutes celles reçues, 6 candidats ont été rencontrés;

111-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère M. Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Vanessa Desjardins, M. François Lamontagne et M. Georges Skevis comme nouveaux membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de 2 ans.

ADOPTÉE

- 8.7 Projet « Village perché »- Demande d'approbation du plan d'ensemble du projet intégré récréotouristique

112-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le plan d'ensemble du projet intégré récréotouristique « Village perché ».

ADOPTÉE

8.8 Déclaration des prélèvements d'eau 2022

Dépôt

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la déclaration annuelle des prélèvements d'eau pour l'année 2022.

8.9 Bilans annuels de la qualité de l'eau potable – Aqueducs Gravel, Lapierre et Village

Dépôt

La directrice générale/greffière-trésorière dépose les bilans annuels de la qualité de l'eau potable 2022 pour les aqueducs Gravel, Lapierre et Village.

8.10 Rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable

Dépôt

Dans le cadre du Bilan 2021 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable, la directrice générale/greffière-trésorière dépose le rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable.

8.11 Octroi du contrat – Conteneurs écocentre

CONSIDÉRANT QUE

nous avons deux entrepreneurs soumissionnaires :

- EBI Environnement
- SGSF

CONSIDÉRANT QUE

SGSF est le plus bas soumissionnaire

113-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le contrat des conteneurs de l'écocentre à SGSF pour les saisons 2023 et 2024 selon les prix soumissionnés.

ADOPTÉE

8.12 Cégep St-Laurent – OTUFD-ND – Formation eau souterraine - Autorisation pour inscription de Gabriel Henrichon et acceptation des frais

114-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'inscription de M. Gabriel Henrichon pour la formation « OTUFD-ND – Formation eau souterraine » donnée par le Cégep St-Laurent au montant de 3 403.26\$.

ADOPTÉE

8.13 Modification du poste d'opérateur eau potable et eaux usées / Aide-inspecteur pour « Opérateur eau potable et eaux usées / Inspecteur

CONSIDÉRANT QUE

des changements au niveau du personnel ont eu lieu en lien avec le poste d'opérateur eau potable et eaux usées;

115-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à un accord avec le syndicat, que le poste « d'opérateur eau potable et eaux usées / Aide-inspecteur » soit modifié pour « Opérateur eau potable et eaux usées / Inspecteur »

ADOPTÉE

9- Culture et loisirs

9.1 CREVALE - Participation aux journées de la persévérance scolaire 2023

CONSIDÉRANT QUE le CREVALE réussit à mobiliser les Lanaudois(e)s à l'égard de la réussite éducative, et ce, depuis plus de 15 ans, et que l'engagement des partenaires et la multiplication d'initiatives en réussite éducative sont le reflet d'une grande mobilisation régionale;

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves après sept ans (sexes réunis) a, quant à lui, augmenté de façon marquée entre 2006 et 2020, passant de 67,6 % à 78,3 %¹, et que, bien que ces résultats soient certes réjouissants, il est important de demeurer vigilants et de poursuivre nos actions concertées, car les enjeux semblent se complexifier;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire est l'affaire de tous, que l'école a besoin de notre appui et que notre Municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses citoyens apprenants;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire représentent un moment fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

116-04-23

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre Municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux JPS 2023 afin que notre Municipalité soit reconnue comme un + pour la réussite éducative de ses citoyens en formation, et ce, en réalisant différentes actions.

ADOPTÉE

9.2 FRR Volet 2 – Acquisition de nouveaux gradins au terrain de baseball du Parc Alain Rainville dans le cadre du Pacte rural

117-04-23

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser de présenter dans le cadre du Pacte rural via le fonds du FRR – Volet 2 une demande au montant de 33 135\$ pour la réalisation du projet « Acquisition de nouveaux gradins au terrain de baseball du Parc Alain Rainville ». L'enveloppe du pacte rural comprend une subvention de 26 508\$ (80%) et la municipalité s'engage à payer sa part de mise de fonds de 6 627\$ (20%). Le maire M. Daniel Arbour et la Directrice générale Mme Mélissa Charette sont autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE

9.3 Patrimoine Sainte-Béatrix - Demande d'appui pour acquisition de l'église de Sainte-Béatrix

- CONSIDÉRANT QUE** l'église a été mis en vente par la Fabrique Saint-Pierre-de-Belles-Montagnes;
- CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu le plan d'affaires de Patrimoine Sainte-Béatrix désirant acquérir l'église;
- CONSIDÉRANT QUE** Patrimoine Sainte-Béatrix nous demande un appui dans leurs démarches d'acquisition;

118-04-23 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les démarches faites par Patrimoine Sainte-Béatrix pour l'acquisition de l'église et de souligner que le conseil est en faveur à ce que l'organisme devienne propriétaire.

ADOPTÉE

10- Varia

10.1 Club optimiste Sainte-Béatrix – Félicitations

119-04-23 Le conseil souhaite transmettre toutes leurs félicitations au Club optimiste pour leur travail exceptionnel pour le Berce-o-thon 2023 qui a permis d'amasser une somme de 20 000\$ qui sera remis à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière pour le département de pédiatrie.

11- Période de questions

La maire répond aux questions des citoyens.

12- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

120-04-23 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 22h18.

ADOPTÉE

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Daniel Arbour
Maire

Mélicha Charette
Directrice générale et greffière-trésorière